



## Etape 4 - De Martigues (Jonquières) à Carry le Rouet

27,5 km – 9 h

### Balisage Jaune/Rouge

1 A la MJC, tourner à gauche sur le boulevard Émile Zola. Au feu tricolore, virer à droite après le jardin public pour gravir l'escalier et aller en face sur le boulevard Voltaire, traverser la rue Bellevue et passer tout droit entre les immeubles d'habitation de la cité des Deux-Portes. Au bout de ce passage, monter en face dans la rue Sylvia de Luca. Au bout, entrer dans le tunnel, franchir une barrière, rejoindre une piste et rester à gauche. Suivre la large piste à la montée. Au carrefour, poursuivre sur la piste en face, au carrefour suivant virer à droite, poteau directionnel CB 68.

Séparation du GR® de Pays 2013.

### Balisage Bleu

2 Descendre la piste à droite vers la ligne électrique dans le vallon du Mistral. Garder la ligne électrique à gauche. Traverser la D 5 au col (prudence !). Aller à gauche au poteau directionnel CB 70, monter la piste à droite, longer par la droite d'anciens moulins. Passer à droite du pylône électrique, puis descendre à gauche sous la ligne électrique et la garder à droite. Aller tout droit.

3 Après un large S, passer sous la ligne électrique, à l'intersection, descendre à gauche sur la grande piste (800 m). Continuer sans tourner jusqu'à la D 49A, la suivre tout droit sur 800 m. Au rond-point, monter en face la rue du Tilleul. La quitter à droite en direction du cimetière. Passer entre l'église et les vestiges de l'oppidum pour descendre par l'escalier et la ruelle jusqu'au n° 10, virer à droite vers le parking de la rue Abbé Villard.

4 Au carrefour, descendre à droite le chemin des Gides. Au n° 35, rester à droite, après la vigne et au grand portail grillagé, tourner à gauche, atteindre une ruine de bergerie. Monter à gauche le chemin qui devient pierreux. A la citerne, monter la piste à gauche vers la Gatasse et poursuivre dans la pinède. Après la barrière, dans l'épingle de la route revêtue, (poteau directionnel CB 47), virer à droite et remonter la D 49. A l'antenne de télécommunication, un peu avant le col de la Gatasse, traverser (prudence !). Suivre tout droit la piste du plateau. [O> point de vue]. Passer à proximité de la citerne et la tour de gué, au carrefour, tourner à droite et poursuivre sur la piste principale.

5 Tourner à droite avant la citerne, poteau directionnel CB 16, au croisement suivant, suivre la piste de gauche. Passer sous la ligne électrique, franchir une barrière, prendre la buse sous la voie rapide, poursuivre dans le bois et bifurquer à gauche. Longer la voie ferrée, passer sur un petit pont, puis au-dessus de la voie ferrée. Au bout du chemin des Roussures, prendre à gauche le petit chemin de terre qui évite de traverser la route. Traverser le chemin des Rouges, poteau directionnel CB 15 et partir à droite vers le rond-point. Traverser la route des Bastides pour prendre la voie verte en face. La descendre, au rond-point se diriger vers Sainte-Croix par le chemin bordé de gros rochers. Longer le camping, descendre le chemin piétonnier qui borde la pinède. Arriver sur la plage de Sainte-Croix. Aller à gauche vers les chapelles, poteau directionnel CB 13.

6 Après la chapelle Sainte-Croix [O> à gauche, ancienne chapelle du XIIe siècle], continuer par la côte en longeant les campings, passer près de la station radar, descendre jusqu'au port des Tamaris et au parking. Traverser la route pour suivre le sentier du littoral à l'extrémité est du port. Longer la côte et passer devant un site archéologique au bout d'une petite route. Suivre le rivage jusqu'à la D 49 (prudence !) et la roselière.

7 Descendre à droite vers l'anse de Boumandariel, poteau directionnel CB 14. Suivre la promenade du littoral qui permet de rejoindre le port de Sausset les Pins. Contourner le port. Poursuivre le long de la corniche sur 1,5 km environ, jusqu'à sa jonction avec la RD 5. Au bout de la Promenade de la Corniche, descendre à droite. Suivez la route en direction de Carry le Rouet.

8 Après la clinique vétérinaire, quitter la route par la droite pour retrouver le bord de la côte. Suivre ensuite le littoral jusqu'au port de Carry, en passant par le centre nautique de la Tuilière. L'arrivée au port se fait par la plage Fernandel. Contourner partiellement le port. Viser à gauche, entre une brasserie et un restaurant, les escaliers, qui montent par la rue Jérôme Chapuis vers la Route Bleue, aller à droite. A la sortie du virage à gauche, descendre à droite l'avenue Gérard Montus qui conduit à la plage du cap Rousset.

9 Au bout de la plage, entrer dans le lotissement de Barqueroute, (propriété privée). Suivre l'allée de Barqueroute. Au carrefour avec l'allée de la Falaise, aller tout droit sur l'allée des Marines.